

PME & REGIONS

en
direct

Drouot : condamnations confirmées

ÎLE-DE-FRANCE La cour d'appel de Paris a condamné les « cols rouges », les déménageurs d'objets d'art de Drouot, poursuivis dans une affaire de vols, à des peines allant jusqu'à trois ans de prison, dont la moitié avec sursis. Depuis, l'institution a changé de prestataire et ne fait plus appel à l'Union des commissionnaires.



L'Occitanie vise la neutralité énergétique

OCITANIE La région présidée par Carole Delga ambitionne de devenir la première région d'Europe à énergie positive (produisant plus d'énergie qu'elle n'en consomme). Agnès Langevine, vice-présidente de la région en charge de la transition écologique, a clamé cet objectif à l'occasion de l'annonce de deux

projets de ferme pilote d'éolien flottant d'ici à 2021, l'un au large de Leucate et de Gruissan. Elle a précisé que le rapport production sur consommation « était de 19,4 % » en 2015, loin donc de l'horizon du 100 %. L'Occitanie est en revanche déjà en tête de la production d'électricité verte avec 35,6 % des besoins couverts. La région veut rénover jusqu'à 70.000 logements par an et multiplier par trois la production d'énergies vertes.

Les ports de plaisance font peau neuve

- Les marinas changent de modèle et adoptent les nouveaux modes de consommation, notamment collaboratifs.
- Des sociétés proposent le partage de bateaux ou la location de nuitées à quai.

LOISIRS

Stanislas du Guerny
— Correspondant à Rennes
et **Paul Molga**
— Correspondant à Marseille

Finis, le port de plaisance dont le principal métier consistait à gérer les emplacements. « Les collectivités propriétaires de ports de plaisance, mais aussi les entreprises privées, ont pris conscience que ce sont des outils de promotion exceptionnels, il faut donc attirer un nouveau public », insiste Gilbert Le Corre, le secrétaire général de la Fédération française des ports de plaisance.

Pour aller plus loin, l'Association des ports de plaisance de Bretagne vient de publier une étude sur la plaisance collaborative. « Elle met en exergue la profonde évolution des modes de consommation. Les plaisanciers ne sont plus tous attachés à l'achat d'un bateau », indique Rozenn Tanguy, la coordinatrice des actions régionales.

Vélib' des mers

Nombre d'entre eux sont adeptes du partage. D'où la création à Lorient d'un nouveau service nommé « Breizh Boat Club », qui fonctionne sous la forme d'un abonnement annuel de 1.300 à 5.000 euros. « Il permet au plaisancier d'utiliser l'un de nos bateaux aux dates de son choix », note Christian Le Bail, le chargé de ce nouveau service. Cinq bateaux à voile et à moteur composent sa flotte.

Une quinzaine de personnes sont déjà abonnées. Elles n'ont rien à gérer puisque les bateaux sont entretenus par la société, qui paie l'assurance, le carburant et l'emplacement portuaire. Un accord a même été passé pour des locations à la journée avec le Boat Club de France qui intervient sur le même modèle dans plusieurs ports bretons, mais également à La Rochelle, Sainte-Maxime ou Venise.

Le mode coopératif est aussi l'obsession de SailEazy. Cette



Le port de plaisance de Marseille. La start-up SailEazy a lancé un concept de location de voiliers en libre-service dans la cité phocéenne. Photo Samuel Zuder/RÉA

start-up a lancé en septembre 2015 à Marseille un concept de location de voiliers en libre-service. Elle propose à ses abonnés (une centaine aujourd'hui) de réserver sur smartphone un de ses bateaux jusqu'à une heure avant de larguer les amarres, par exemple pour un afterwork en mer.

« Il ne s'agit pas seulement d'une alternative à la propriété, explique le fondateur de SailEazy, Grégoire Guignon. Notre modèle de partage rend aussi service aux gestionnaires de port en faisant tourner entre 10 et 15 personnes sur le même navire alors qu'il n'y a aujourd'hui que 250.000 places dans les ports pour 2 millions de plaisanciers actifs. »

Il faut s'acquitter de 50 à 70 euros selon la saison, puis régler la sortie : entre 60 et 120 euros de l'heure selon le bateau. La flotte de ce « Vélib' des mers » compte 12 navires haut de

« La plaisance collaborative met en exergue la profonde évolution des modes de consommation. Les plaisanciers ne sont plus tous attachés à l'achat d'un bateau. »

ROZENN TANGUY
Association des ports de plaisance de Bretagne

gamme (First30, Pogo36, Sunfast3200...) à Marseille, et 9 autres à La Rochelle et à La Trinité-sur-Mer. Et la demande progresse : après avoir doublé le nombre de ses abon-

nés en moins d'un an, la start-up prévoit entre 3.000 et 4.000 clients dans cinq ans et 500 voiliers déployés sur les quatre bassins de navigation tricolores.

À Lorient, comme ailleurs sur les côtes françaises, rien de plus chic que de passer une nuit à quai sur un bateau. Des particuliers plaisanciers proposent à des touristes de dormir sur l'eau. Ocean Serenity propose ce type de prestation. Les cabines sont préparées en amont par les services de conciergerie qui commencent à se développer dans la plupart des marinas. Les bateaux qu'il est possible d'occuper dans une marina pour une nuit ou un court séjour sont basés à La Grande Motte, Deauville ou Cannes. À La Rochelle, un loueur propose 4 voiliers à quai. Chacun peut accueillir 4 personnes par nuit pour un prix total de l'ordre de 145 euros. ■

Navily, le guide côtier communautaire

Grâce à son appli, la start-up permet aux plaisanciers de réserver leur place dans les ports et d'échanger leurs avis sur les meilleurs endroits.

Christiane Navas
— Correspondante à Nice

Les amateurs de vacances en bateau le savent bien, bien choisir ses escales relève souvent du casse-tête. Pour en avoir fait l'expérience maintes fois, Edouard Fiess et Benjamin Rousseau, deux Niçois, ont lancé en 2015 Navily. Cette application, qui se présente comme le premier guide côtier communautaire, permet aux plaisanciers de partager leurs expériences et d'aider la communauté à repérer les meilleurs endroits où jeter l'ancre, mouillages ou ports. « Les outils traditionnels sont souvent obsolètes, Navily permet une mise à jour en temps réel », explique Benjamin Rousseau.

Types de fonds (sable, algues, rochers...), profondeur, protection contre le vent et la houle, équipements et commerces à proximité pour les ports, sont autant d'informations qui peuvent être partagées, photos à l'appui. Près de 10.000 escales sont déjà référencées, essentiellement en Europe et en Méditerranée, et, dans une moindre mesure, dans les Antilles et les Caraïbes, grâce à une communauté – 70.000 utilisateurs aujourd'hui – qui double chaque année. En partenariat avec les ports, qui ont trouvé avec Navily l'opportunité d'accélérer leur transition numérique, les plaisanciers

peuvent aussi connaître en quelques clics les disponibilités et réserver directement une place. Trois cents ports dans sept pays (dont 120 en France, 80 en Italie et 75 en Espagne) acceptent les réservations via la plateforme qui se rémunère en prélevant une commission.

Offres premium

La start-up, qui vient de boucler une levée de fonds de 1 million d'euros, a pour ambition de devenir le TripAdvisor des plaisanciers. « Nous comptons, d'ici à cinq ans, rassembler 1 million de plaisanciers dans la communauté et développer les partenariats avec les ports pour les réservations, avec un objectif de 1.500 ports

La start-up, qui vient de boucler une levée de fonds de 1 million d'euros, veut devenir le TripAdvisor des plaisanciers.

en Europe et Méditerranée », précise Benjamin Rousseau. De nouvelles offres premium vont être proposées aux utilisateurs, permettant de recommander des itinéraires et des escales en fonction des conditions météo. Des options payantes avec plus de services vont être proposées aux ports qui bénéficient du système de réservation de Navily. Chaque année, près de 25 millions de nuitées sont réservées dans les 4.500 ports d'Europe : l'opportunité, pour Navily, de trouver son rythme de croisière. ■

Kerboat, des services avant de prendre le large

Basée dans 7 ports du Grand Ouest et de Méditerranée, l'entreprise se charge de préparer les bateaux à la navigation mais aussi de les nettoyer pour l'hivernage.

Kerboat Services se charge de préparer les bateaux de plaisance dans les ports avant la navigation. Une activité soutenue de mars à septembre que l'entreprise lorientaise exerce sur les côtes du Grand Ouest ainsi qu'en Méditerranée grâce à ses 7 implantations ouvertes par des indépendants sous la forme d'une licence de marque.

À Saint-Brieuc, Saint-Malo, La Rochelle, mais également Toulon, Marseille ou Hyères, Kerboat Services astique les bateaux, prépare la literie, remplit les réfrigérateurs, se charge de l'approvisionnement en eau et en carburant. « Nous pouvons également, indique Sébastien David, le créateur et dirigeant de Kerboat Services, organiser le transfert des plaisanciers entre la gare ou l'aéroport et le port. » Plus de 1.000 voiliers et vedettes à moteur sont ainsi chaque

année préparés par les équipes de Kerboat (une quinzaine de personnes en saison), qui facturent leur prestation de 150 à 200 euros environ pour un voilier long de 10 mètres. La société intervient aussi auprès des professionnels au moment de la vente d'un bateau de façon à le rendre impeccable.

Grands salons nautiques

Hors saison, Kerboat Services se charge du thermobâchage des bateaux pour l'hivernage. La jeune entreprise peut aussi effectuer la sortie de l'eau du voilier avant son stockage dans un chantier naval.

Les mois les plus creux de l'hiver sont bien remplis, puisque Kerboat Services mobilise ses équipes dans la plupart des grands salons nautiques, comme ceux de Düsseldorf, en Allemagne, et de Paris. « Les constructeurs nous confient le nettoyage des bateaux avant leur exposition auprès des visiteurs », indique encore Sébastien David, qui continue d' étoffer son réseau. Une implantation supplémentaire est en gestation dans un port de l'Atlantique. — S. du G.

Vers une gestion digitale et automatisée des marinas

Des solutions digitales sont mises en place par les ports afin de sécuriser les accès et gérer le parcours du plaisancier. Un moyen aussi de gagner en productivité.

L'équilibre économique de la plupart des ports de plaisance reste fragile. Le digital est l'une des solutions qui permet aux personnels des marinas de se concentrer sur des tâches à valeur ajoutée. Créatrice de la solution R-Marina, la société S2F Network équipe à ce jour une cinquantaine de ports de plaisance dans le Morbihan, à La Rochelle, Antibes, ainsi qu'en Floride, aux Etats-Unis. « R-Marina », indique Stéphane Millot, le directeur général de S2F Network, permet la sécurisation des accès avec des caméras de surveillance. Nous gérons également l'énergie et l'eau distribuée. »

Le plaisancier est muni d'un badge sans contact qui lui permet

d'aller et venir en toute sécurité, d'accéder aux sanitaires. Il peut aussi se connecter au wi-fi. Pour les ports qui ne sont pas ouverts 24 heures sur 24, le plaisancier dispose d'un kiosque automatique lui permettant de se créer un badge d'accès à tous les services.

Informations en temps réel et capitaineries mobiles

D'après Stéphane Millot, cette gestion digitale et automatisée des marinas limite les frais. « Le port de plaisance du Havre s'est équipé de notre solution pour 150.000 euros, ce qui lui a évité la présence continue de deux personnes. » Pour François Goulard, président du Conseil départemental du Morbihan et de la Compagnie des ports du Morbihan, qui gère 10.000 places de pontons et mouillages, « les ports sont à moderniser afin d'en faire des outils de développement économique ». 25 millions d'euros sont en cours d'investissement à Quibe-

ron. Le digital permet aussi de faciliter les services, comme la mise à disposition de vélos dans les marinas et d'une plate-forme Web pour donner des informations en temps réel sur le vent et la météo. Cannes va ouvrir prochainement une maison des plaisanciers. Cet espace disposera des équipements classiques (sanitaires, douches, laveries, locaux techniques, tri des déchets etc.). Des bornes tactiles permettront d'accéder aux infos météo, au programme événementiel et aux offres commerciales. La maison sera dotée d'un dispositif de notation en ligne. Au-delà du digital, certains ports développent leurs services, comme Riviera Ports (ports gérés par la CCI des Alpes-Maritimes à Cannes, Golfe-Juan, Antibes et Nice), qui offre des parcours « découverte » des villes.

Les ports entrent également dans l'ère des « capitaineries mobiles ». EAS (Etudes Applications Services) édite un logiciel, SeaPort,

utilisé par une soixantaine de ports en France et dans les DROM-COM (outre-Mer). Depuis sa tablette reliée aux ordinateurs de la capitainerie, les gestionnaires peuvent contrôler l'activité comme un chef d'entreprise : visualiser la situation d'un emplacement ou d'un navire, retrouver son historique et sa fiche d'identité, gérer les départs et arrivées, les navires non déclarés ou non facturés.

Le logiciel peut aussi aider les manutentionnaires du port en leur fournissant le planning des tâches à effectuer, comme la fourniture de carburant ou les travaux de carénage. Les plaisanciers y ont aussi accès pour payer ses factures en ligne, réserver un service de grutage, ou déclarer une absence. « A cause des saisonnalités et des marées, les plaisanciers arrivent tous en même temps, souligne l'entreprise. Gérer rapidement l'accueil permet d'éviter le stress au moment du coup de feu. »

— Service région